

## Communiqué de presse

20 novembre 2017

#### Anniversaire de la CIDE - lundi 20 novembre 2017

## Laurence Guillermou

# chargée de communication

T: 01 43 57 16 16

M: 06 82 81 40 82

108/110, avenue Ledru-Rollin

75544 Paris Cedex 11

### Laissons les adultes de demain exercer leurs droits aujourd'hui!

Des enfants et des jeunes dorment dans la rue, ne mangent pas à leur faim. Des enfants vivent dans des conditions les plus précaires, des logements insalubres, ne voient pas de médecin quand ils en ont besoin, ne mangent pas toujours à leur faim...

Ce lundi 20 novembre, nous fêtons le 28e anniversaire de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant (CIDE), ratifiée par la France il y a maintenant 27 ans. 27 ans...

Pour la FCPE il existe un état d'urgence sanitaire dans les écoles de notre pays. Nous ne pouvons pas continuer à considérer les enfants ainsi. Car les enfants ont des idées, des projets pour se sentir mieux à l'école, pour bien apprendre. Mais il nous revient, à chacun d'entre nous de les entendre, de les écouter, de les laisser proposer et agir. Ils sont la société de demain qui devra, à son tour, veiller au respect des droits des enfants.

Aujourd'hui encore, dans notre pays, dont on aime à souligner qu'il est la sixième puissance économique mondiale, les droits des enfants ne sont pas respectés, ne sont pas connus, reconnus et défendus par toutes et tous. Bien sûr, la FCPE peut constater quelques avancées, sur ces 27 ans, mais surtout sur le papier ....

Le droit universel d'être en bonne santé, d'être respecté dans sa condition humaine est bafoué. Quelle politique de santé publique faisons-nous vivre en France pour les enfants ?

Dans l'école de la République, la santé des enfants est mise à mal. Ne pas pouvoir boire au moment où on a soif.

Aller aux toilettes à heure fixe, toutes et tous en même temps.

Aller aux sanitaires, la boule au ventre, car la préservation de l'intimité n'est pas une priorité.

Porter des cartables bien plus lourds que leur dos, en pleine croissance, le permet.

Ne pas pouvoir aller à la cantine, suite à la décision arbitraire d'une commune.

Ne pas pouvoir rester à l'infirmerie quand on est malade car il n'y a ni infirmière, ni médecin, ni assistance sociale.

Ne pas oser dire que l'on se sent mal, adopter parfois des comportements jugés perturbateurs, en forme d'appel à l'aide. Oser dire que l'on se sent mal parce que l'on est harcelé, mais croiser tous les jours son harceleur.

Vivre dans une école où aucun lieu n'est pensé pour se mettre au calme, se reposer.

Apprendre et vivre dans des lieux où l'acoustique, l'insonorisation n'est pas pensée et travaillée.

Apprendre dans une salle où il fait bien trop chaud l'été, bien trop froid l'hiver... Des écoles ferment, faute de chauffage.

Des établissements mettent en danger la santé des enfants, ne leur assurent pas un environnement sain. Parfois elles ferment, parfois c'est un combat de longue haleine pour les membres de la communauté éducative pour démontrer la dangerosité d'un site qui accueille des enfants. La dangerosité des sites, bien qu'elle relève souvent de stigmates antérieurs se conjugue aussi avec des aspects environnementaux, liés à la pollution de l'air, des sols, à l'usage de produits neuro toxiques...

Face à tous ces constats, la FCPE s'engage tous les jours avec ses partenaires, dans l'attente qu'un jour, peut-être, nos décideurs publics fassent, enfin, des enfants une priorité. Il ne s'agit pas que d'avoir des droits encore faut-il qu'ils soient respectés!